

Bulletin

Municipal



Année
2023



Sommaire

- 1/ Conseil municipal/ employés
- 2-3/ Mot du Maire
- 4/ Etat civil
- 5-6-7-8-9/ Finances
- 10-11-12/ Gîte de groupe et bureau partagé
- 13/ Yann Pizza /Recensement de la population
- 14/ Avis d'enquête publique
- 15/ Recensement militaire et Défibrillateur
- 16-17/ Elagage
- 18/ Ecole de Loye sur Arnon
- 19– RPI Arcomps, Ardenais et Loye sur Arnon
- 20-21-22/ CDC Berry Grand Sud
- 23/ SIAEP
- 24-25/ SIRAH
- 26/ INTRAMUROS
- 27/ Confrérie de la St Vincent
- 28/ Patrimoine
- 29/ La Grande Récréée et Amicale Planteurs de tabac
- 30/ Comité des Fêtes et la Chorale
- 31/ Fédération Départemental de Pêche
- 32/ France Service et Marpa
- 33/ Présence Verte
- 34/ Facilavie et Vie Libre
- 35/ ADMR
- 36-37-38-39/ Berry St Amandois
- 40/ Enedis et Saur
- 41/ Commerces, Artisans et Artistes
- 42/ Notre commune



Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Vendredi - 9h à 13h

Jeudi 13h30 à 19h

Adresse : 5 rue des treize blés 18170 Loye sur Arnon

Téléphone : 02.48.96.14.53

Mail : mairie.loyesurarnon@orange.fr

Secrétaire : Nathalie Noël

2024
Meilleurs Voeux
ET BONNE ANNÉE



Pascal Duplaix
Maire



Martine Duplaix
Adjointe



Rémy Van Coster
Adjoint

Conseillers Municipaux



Justine
Floquet



Philippe
Chaumeton



Bertrand
Morcely



Vincent
Joliet



Chantal
Grisel



Christine
Chauveau

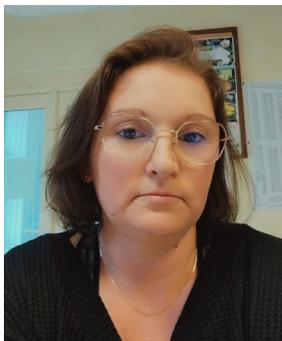


Michel
Godier



Catherine
Tanguy

Les Employés



Stéphanie BELLE
Gestion du Gîte



Ludovic LUREAU
Technique



Nathalie NOEL
Secrétariat

Mot du Maire

Bonjour à tous,

L'année 2023 a été marquée par de nombreux conflits nationaux, une crise économique, des guerres, des actes terroristes. Heureusement des événements culturels, sportifs et conviviaux, ont pu égayer nos vies quotidiennes.

Je souhaite de tout cœur une meilleure année 2024. Notre commune de Loye sur Arnon reste tranquille et agréable à vivre. Malgré tout, nous avons connu des actes de vol et vandalisme. Des plants de fleurs sont régulièrement volés et en période estivale des arbustes sur tige ont été arrachés. Ces actes sont pénibles et décourageants, j'ai donc déposé une plainte en gendarmerie. Nous avons également connu de nombreux dépôts de poubelles dans la nature. Chers Loyens, je vous demande de prévenir la mairie ou la gendarmerie de tous indices qui pourraient aider à signaler ces personnes malveillantes.

En 2023, des maisons ont été vendues, de nouveaux habitants sont arrivés et d'autres y ont établi leur résidence secondaire. Au nom du conseil municipal, je leur souhaite la bienvenue et tout le bonheur espéré dans notre commune. Pour faire plus ample connaissance, chers nouveaux Loyens, vous pouvez vous rapprocher des associations de la commune. Je tiens à saluer et remercier les présidents, les membres et tous les bénévoles de chaque association qui s'investissent pour apporter de l'animation dans la commune. Vous trouverez plein de renseignements sur le site internet « loyesurarnon.net » ou sur l'application « Intramuros ». J'adresse un remerciement tout particulier à la confrérie de St Vincent pour le don de 566€ correspondant à l'achat de tableaux qui embellissent les murs du gîte communal.

Ce nouveau site internet a été créé par nos soins mais également grâce au savoir-faire informatique de Daniel Doremus qui s'adonne toujours à l'alimenter et le mettre à jour. Merci Daniel pour ton dévouement et tes compétences.

Comme chaque année, les commémorations du 8 mai et 11 novembre ont été célébrées au monument aux morts et suivies d'un vin d'honneur à la salle des fêtes. Merci pour leur participation aux enfants, aux enseignantes, à la chorale, aux Loyens présents et à notre porte drapeau Chantal.

Le regroupement pédagogique Arcomps, Ardenais, Loye fonctionne bien, les effectifs sont stables, merci aux professeurs des écoles, à tout le personnel et au bureau du RPI pour tout le travail effectué afin que les enfants se sentent bien et s'épanouissent à l'école. La commune a investi et monté un préau dans la cour de la cantine pour un meilleur confort des enfants.

Courant décembre, la Commission Action Sociale a proposé aux personnes âgées de 72 ans et plus un repas à l'auberge de Loye sur Arnon. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu venir, un colis de Noël leur a été offert. La commission et le conseil municipal s'associent à moi pour apporter notre soutien aux personnes malades. Nous avons également une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un être proche. Au mois d'août, nous avons rendu un dernier hommage à Georges Morcély maire honoraire depuis 2007.

Concernant les travaux et les investissements :

La réception du gîte de groupe, nommé Gîte du Pont de l'Arnon et du bureau partagé ont eu lieu fin mars, les clés nous ont été remises et l'inauguration officielle a eu lieu le 10 juin. Une page spéciale de ce bulletin, vous permettra de revivre ces moments importants. Malgré tout, nous aurions souhaité une meilleure participation des habitants pour cet événement.

La route de Forêt Vieille au Ponté et la partie qui remonte aux Suchauts ont été gravillonnées, ces travaux ont été subventionnés par l'Etat. Les autres routes ont été suivies au point à temps, quant aux chemins ils sont entretenus deux fois par an.

Nous avons également investi dans l'achat d'un lamier pour l'entretien des haies afin d'améliorer la qualité de coupe et être ainsi plus performant, la livraison est programmée début 2024.

En plus de la construction du préau, les dessus de murs de la cour de la cantine vont être remis à neuf, le devis a été signé dans l'année. Un lampadaire supplémentaire a été installé afin d'éclairer le parking de l'école.

Les ampoules de l'éclairage public au centre bourg ont été remplacées pour diminuer la consommation électrique. Un rétrofit du système d'allumage a été réalisé sur 16 candélabres. La lumière restera allumée mais la luminosité sera réduite à 20%. Nous programmerons une deuxième tranche en 2024.

Au cimetière, six cave-urnes ont été installées à côté du columbarium, et des renforts seront recréés afin de consolider les murs d'enceinte.

A l'église, le troisième tableau restauré a été réinstallé.

Des travaux sont également en cours à la mairie : une deuxième salle de réunion dans l'ancien logement, des sanitaires et une kitchenette sont en cours de réalisation. Ce chantier a été commencé par les employés et certains conseillers, une entreprise a pris la relève pour les finitions, il reste le sol et les équipements à installer.

Toutes ces réalisations sont le fruit du travail effectué par les employés, les conseillers et mes adjoints. Les employés font de leur mieux pour maintenir le bourg et l'ensemble de la commune en parfait état afin que notre village soit accueillant et sympathique. Nous considérons que plus le bourg est beau, plus les gens ont envie de s'arrêter au restaurant, à la fromagerie des treize blés ou simplement pour faire une pause. La vie économique de la commune est importante, je félicite les entreprises, commerces et agriculteurs et salue l'installation d'une nouvelle entreprise spécialisée dans les espaces verts.

Quelques changements dans les effectifs : Alexis Bourliaud, employé technique a démissionné fin août afin de se diriger vers son métier de formation et Marlène Chambrelan qui effectuait le ménage des bâtiments communaux a terminé son contrat en avril 2023.

Nous avons embauché en CDD Stéphanie Belle pour l'entretien et la gestion du gîte de groupe et du bureau partagé ainsi que pour le ménage des bâtiments communaux.

Je tiens à remercier mes deux adjoints, tout le conseil municipal, le personnel technique et administratif pour leur travail, leur disponibilité, leur implication ainsi que leur soutien permanent pour définir et apporter le meilleur pour la commune. Avoir une belle commune est l'affaire de tous, chacun peut y contribuer par le fleurissement, par l'entretien des trottoirs, du cimetière, par l'élagage des haies au bord des chemins et routes etc...

Au nom du conseil municipal et des employés, je vous souhaite une excellente année 2024, qu'elle vous apporte de la joie et de la réussite dans vos projets, qu'elle apporte du travail pour ceux qui en cherchent, tout cela avec une bonne santé.

Car comme le disait Abraham Lincoln :

« Ce ne sont pas les années qui comptent dans votre vie, mais la vie dans vos années »

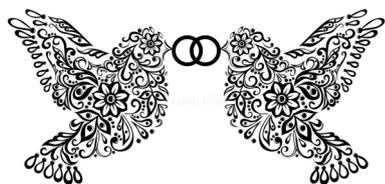
Pascal Duplais

Naissance



Lola ESCOBAR

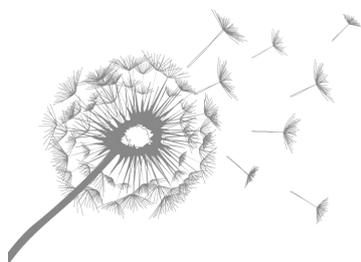
Née le 15/03/2023 à St Amand



Mariage

Katia Souleymania KAANICHE
ET
Mehrddad NAJAFI

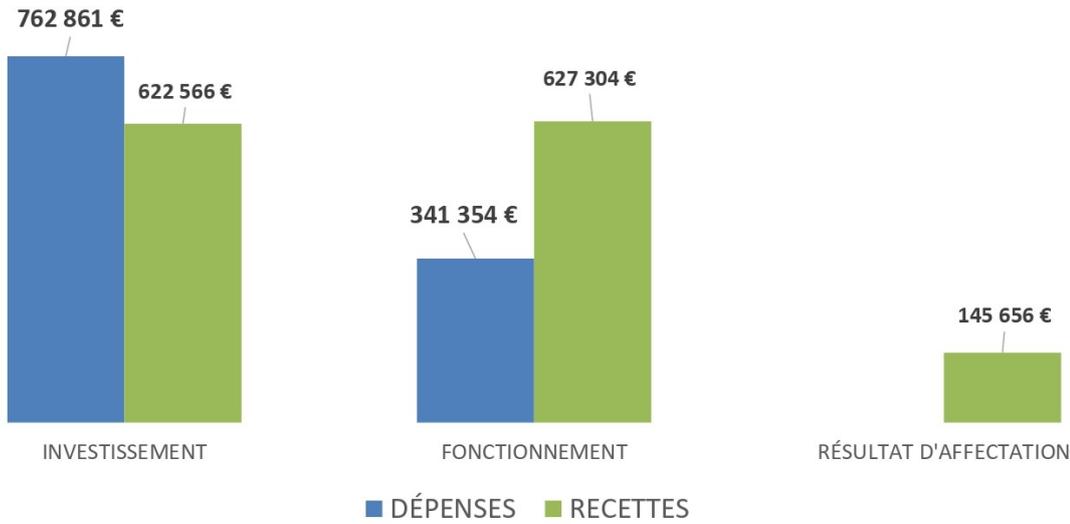
Se sont dit oui le 5/10/2023



Décès

- Gérard GRISEL le 19/01/2023
- Michel LAFONTAINE le 29/01/2023
- Thérèse DROT épouse CHAUMETON le 14/03/2023
- Claude BARON le 30/03/2023
- Georges CHAUMETON le 10/05/2023
- Georges MORCELY le 06/08/2023
- Michel DUMOULIN le 17/12/2023

Compte Administratif 2022



F i n a n c e s

Budget Communal 2023



Remboursement Emprunts

2023

Capital remboursé 32 404,05 €

intérêts 6 839,71 €

Montant Total 39 243,76 €



Finances

Tarifs

Cimetière

Concession Perpétuelle : 200 €
Concession 50 ans : 80 €

Columbarium 30 ans : 600 €

Cavurne Perpétuelle : 550 €
Cavurne 50 ans : 500 €

Jardin du souvenir : Gratuit

Salle des Fêtes

Du 1er avril au 30 septembre

Personne de la commune : 1 jour : 100 € - 2 jours : 150 €
Personne extérieure : 1 jour : 200 € - 2 jours : 300 €
Association : 1 jour : 30 € - 2 jours : 50 €

Du 1er octobre au 31 mars

Personne de la commune : 1 jour : 130 € - 2 jours : 195 €
Personne extérieure : 1 jour : 230 € - 2 jours : 330 €
Association : 1 jour : 50 € - 2 jours : 80 €

Caution 450 €

Vaisselle 30 € au Comité des Fêtes

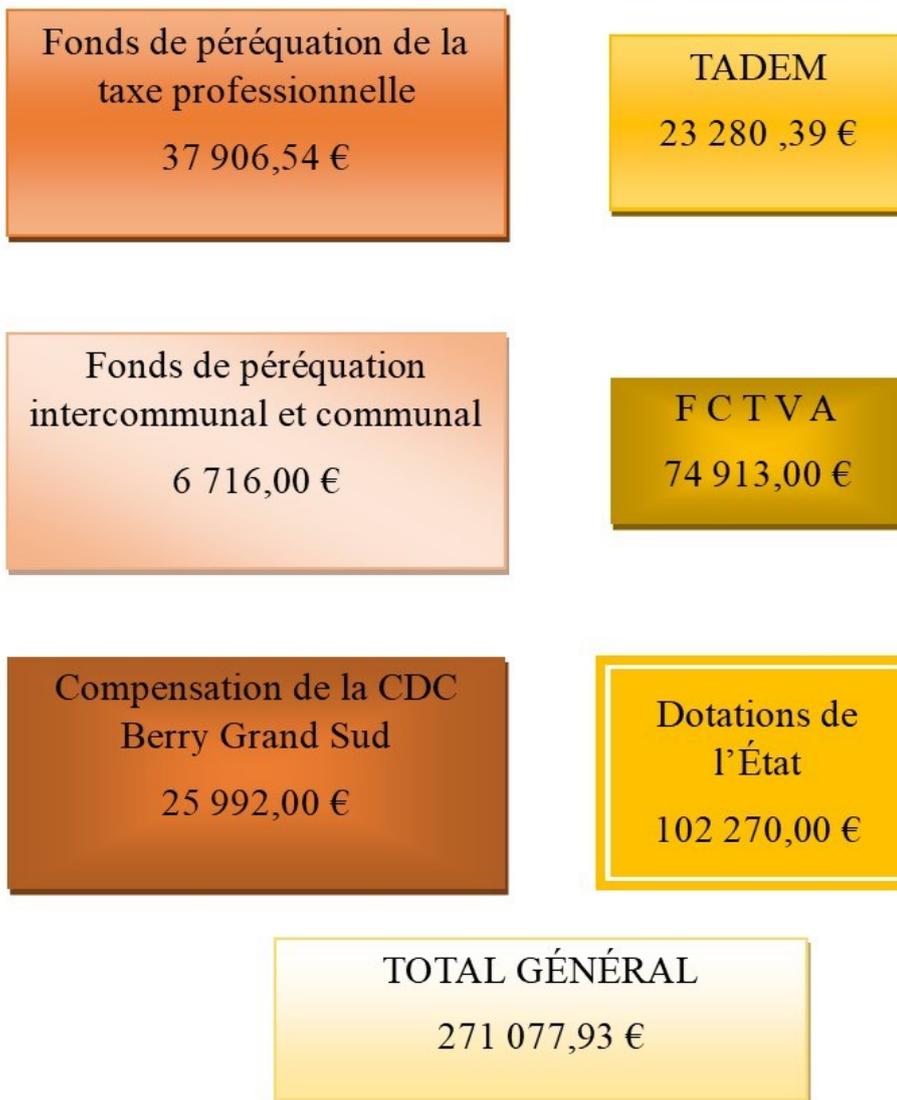
LOCATION GITE

CAUTION	800,00 €							https://www.gites-du-cher.com/fr
TARIF ET RESERVATION PAR GITES DE France								
SEMAINE							NUIT SUP après la 7ème nuit	
BASE	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits	1	
TOTAL	780,00 €	1 020,00 €	1 200,00 €	1 380,00 €	1 500,00 €	1 620,00 €	231,60 €	
TARIF ET RESERVATION PAR LA COMMUNE								
COMPLET (5 chambres et 3 SDB)	780,00 €	1 020,00 €	1 200,00 €	1 380,00 €	1 500,00 €	1 620,00 €	231,60 €	
TARIF ET RESERVATION PAR LA COMMUNE 15 JOURS AVANT LA DATE DE RESERVATION								
CAPACITE REDUITE 10 pers (3 chambres 2 SB)	520,00 €	680,00 €	800,00 €	920,00 €	1 000,00 €	1 080,00 €	154,40 €	

LOCATION BUREAU

JOURNEE	1 PERS	15 €	2 PERS	25 €
SEMAINE	1 PERS	48 €	2 PERS	80 €
MOIS	1 PERS	150 €	2 PERS	250 €

Répartition des principales recettes



Finances

Taxes	Taux d'imposition 2022	Taux d'imposition 2023
Foncière (bâtie)	37.43%	37.43%
Foncière (non bâtie)	45.18%	45.18%
Habitation		17.88%

Taxes perçues en 2023 :

Allocations compensatrices :	4 296,00 €
Taxe Foncière Bâtie :	89 445,00 €
Taxe Foncière non Bâtie :	34 269,00 €
Taxe d'habitation (Résidences secondaires) :	16 910,00 €

Soit un total de : **144 920,00 €**



F
i
n
a
n
c
e
s

Répartition des dépenses de Fonctionnement

CHARGES COMMUNALES

FSL	40,00 €
RASED	60,80 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE (SITS)	214,00 €
CIT	304,00 €
SMIRTOM	1 150,92 €
PAYS BERRY ST AMANDOIS	2 076,48 €
SYNDICAT D ENERGIE DU CHER (SDE)	2 086,40 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL 0 VOCATION SCOLAIRE (SIVS)	4 516,78 €
SDIS (Contingent Incendie)	10 102,00 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (SIRP) ARCOMPS, ARDENAIS ET LOYE SUR ARNON	32 314,00 €
TOTAL	52 865,38 €

ADMR
FACILAVIE
VIE LIBRE ST AMAND
DDEN
PHILARMONIQUE DU CHATELET
CASA COLLECTIF ASSOCIATIF ST AMANDOIS
BERRY FM
COMICE AGRICOLE LE CHATELET
PAYS BERRY ST AMANDOIS
ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS
CONCOURS NATIONAL DU CHAROLAIS
CHORALE
ASSOCIATION DES MAIRES DE France (don à l'Ukraine)
CRECHE DES GABIGNONS

S
U
B
V
E
N
T
I
O
N
S

TOTAL 880 €

Répartition des achats en TTC

Plans de sécurité de la Salle des Fêtes	494,40 €
Création de 6 cavurnes au cimetière de la commune	2 5736,00 €
Photocopieur de l'école	2 280,00 €
Compresseur	914,07 €
10 rosiers	332,50 €

Répartition des travaux en TTC

LAUMONIER

La VC du Pont au Pontet <i>Subventionnée à 30% dans le cadre de la DETR du montant HT à hauteur de 12 820,26 €</i>	51 281,04 €
---	-------------

BORDAT

Travaux point à temps sur la commune	6 480,00 €
--------------------------------------	------------

MAIRIE

Travaux d'aménagement d'une salle de réunion Au premier étage de la Marie	6 665,75 €
--	------------

CANTINE

Création d'un préau pour les enfants de la cantine	4 500,00 €
--	------------

Réfection des murs de la cour de la cantine (Non Réalisée 14 691 €) <i>Subventionnée à 50% du montant HT</i>	
---	--

Fourniture et pose d'un lampadaire LED au parking de la cantine <i>Subventionnée à 50% par le SDE18 du montant HT</i>	1 304,96 €
--	------------

Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED 1ère tranche au Centre Bourg (16 candélabres) Subventionnée à 50% par le SDE18 du montant HT	4 077,32 €
--	------------

Achat d'un lamier (livraison en janvier 2024) 17 640,00 € Subventionnée par le Pays Berry St Amandois à 40% du montant HT	
--	--



Finances

Gîte de groupe et son bureau partagé

I
N
F
O
S



1/ FINANCEMENT

FINANCEMENT TOTAL HT 621 307,67 €

	MONTANT HT	%
ETAT DSIL	271 502,11 €	43,70%
REGION	54 400,00 €	8,76%
DEPARTEMENT	110 000,00 €	17,70%
SDE18	6 032,60 €	0,97%
TOTAL 1	441 934,71 €	71,13%
FONDS PROPRES	99 372,96 €	15,99%
EMPRUNTS	80 000,00 €	12,88%
TOTAL 2	179 372,96 €	28,87%
TOTAL GENERAL	621 307,67 €	100,00%

2/ REALISATION

En septembre 2020, le Conseil municipal approuvait la transformation de la maison située 2 rue du « Pont Romain », en gîte de groupe et bureau partagé.

En collaboration avec le CIT (Conseil Ingénierie du Territoire du Département du Cher) et l'Architecte Elise Joliet-Brunet, en octobre 2021, nous avons validé l'attribution des 11 lots de travaux à des entreprises Saint-Amandaises ou Berruyères.

- Lot Assainissement : Entreprise Bordat,
- Lot Gros Œuvre : Entreprise ECB,
- Lot Charpente Bois Couverture : Entreprise Giraud,
- Lot Menuiseries Extérieures : Entreprise Raineri,
- Lot Plâtrerie Isolation : Entreprise Boissery,
- Lot Menuiseries Intérieures : Entreprise Lagrange,
- Lot Plomberie Sanitaires Ventilation Chauffage : Entreprise Centreclim,
- Lot Electricité: Entreprise CEBAT2,
- Lot Carrelage Faïence : Entreprise Sols du Berry,
- Lot Peinture sols souples : Entreprise Peinture et Couleur du Berry
- Lot Mobilier : Société Yves Olivier.

Les travaux commencés début 2022 se sont terminés en mars 2023 soit un peu plus d'un an.

Nous étions heureux lors de la remise des clés le 8 mars dernier d'avoir mené à bien le projet et fiers d'avoir tenu le budget.



Le nettoyage, la mise en place des meubles, vaisselle, literie et la décoration ont permis le 15 avril 2023 l'ouverture à la location de ce gîte accueillant et fonctionnel

Nous avons recruté Stéphanie BELLE pour l'entretien et la gestion ; fonctions qu'elle assure avec efficacité.

Les 16 locations (pour 68 nuitées) de 2023 nous permettent de couvrir les frais de fonctionnement de ces 8 premiers mois.

Les retours des locataires sont très positifs et encourageants pour les années à venir.

Le bureau partagé a également fait l'objet de plusieurs locations.

3/ INAUGURATION

Malgré le peu de Loyens/Loyennes présents (peut-être en raison de la chaleur) l'inauguration du gîte le 10 juin 2023 a été une réussite en présence des personnalités locales (Mme Anne-Charlotte BERTRAND sous Préfète de Vierzon, Mme Bernadette PERROT-DUBREUIL Conseillère Départementale, maires des environs ou leurs représentants..)

Tous ont pu visiter le gîte et en apprécier la qualité.



AGENT RECENSEUR *Stéphanie BELLE*



Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

nr° imprimé : 195 - PARTIES PRESANTES

***A partir du 11 janvier 2024
Tous les jeudis de 18h à 21h sur la place de l'église
Vous pourrez commander, acheter et déguster des pizzas***

**Vous trouverez toutes les informations sur le site :
<http://yannpizza.ideo-cube.fr/>**



06.82.47.90.30

Avis d'enquête publique *Enquête relative à l'aliénation de chemins ruraux*

Par arrêté n° 18 du 04/12/2023

Le Maire de la commune de Loye sur Arnon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant aliénation de chemins ruraux

- Une partie de la VC 12 (du chemin descendant à l'Arnon jusqu'à l'entrée du domaine de Planche)
- Elargissement du chemin d'accès aux habitations n°6 et 7 à la Défense

A cet effet, Monsieur Bernard ANDRE a été désigné commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de Loye sur Arnon

du lundi 29 janvier 2024 au lundi 12 février 2024 à 11h aux jours et heures habituelles d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi : de 9h30 à 12h

Jeudi de 13h30 à 19h

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par courrier à

Monsieur Bernard ANDRE enquêteur - Mairie 5 rue des treize blés 18170

Loye sur Arnon ou par mail : mairie.loyesurarnon@orange.fr

jusqu'à la clôture de l'enquête (lundi 12 février 2024 à 11h)

Monsieur le Commissaire Enquêteur accueillera le public

Le lundi 29 janvier de 9h à 11h (ouverture de l'enquête) ;

Le lundi 12 février de 9h à 11h (clôture de l'enquête),

A l'issue de l'enquête, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la Mairie de Loye sur Arnon, aux jours et heures habituels d'ouverture.



Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans.

Cette obligation légale est à effectuer dans les **3 mois** qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français de l'intéressé),
- Le livret de famille ou un acte de naissance de la personne à recenser
- La pièce d'identité du parent qui se présente pour faire recenser la personne concernée et la pièce d'identité de cette personne.
- **La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.** En effet, elle vous sera réclamée, si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Plus d'informations :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>

Défibrillateur

La commune possède un défibrillateur situé sur le mur des WC Publics, il est automatique, il vous guidera dans vos gestes.

Il est accessible 24h/24h et utilisable par tous, alors en cas de besoin :

Pensez-y !



L'élagage : un **ENJEU** et **UN DEVOIR** pour tous

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin, les infos d'ENEDIS et d'Orange concernant *l'élagage*.

RAPPEL : ENEDIS se charge d'élaguer au niveau des lignes électriques

* Prévenez ENEDIS (09-72-67-50-18) si un travail d'élagage est nécessaire aux abords d'une ligne électrique

* Ne touchez pas des fils tombés à terre

Néanmoins, concernant les lignes de téléphone ou de fibre internet

- *L'élagage* est à la charge du propriétaire
- *L'élagage* permet d'améliorer la qualité de distribution
 - du téléphone
 - d'internet
- *L'élagage* préserve notre sécurité, permet d'éviter les accidents et aussi les nuisances (voisinage, passants, circulation...)
- *L'élagage* concerne les arbres (et surtout les arbres morts) les arbustes, les haies
- *L'élagage* permet d'éviter les coupures



- *N'attendez pas une coupure de téléphone ou d'internet*

ELAGUEZ !

Nous comptons sur

***VOTRE BON SENS
ET VOTRE SENS DES RESPONSABILITES***



Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C.11-201 (cf. schéma ci contre).



Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 m doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

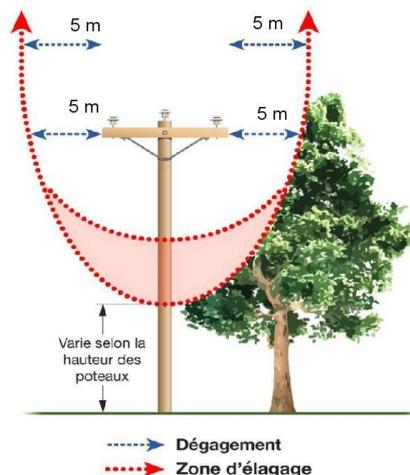
L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.enedis.fr.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

« Pour la sécurité de tous,
Pour éviter des coupures d'électricité lors d'évènements climatiques
Pour vous et pour les autres utilisateurs du réseau »



* DT DICT : déclaration de projet de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux



Juillet 2022

Les travaux agricoles, les chantiers BTP, l'élagage d'arbres, les loisirs nautiques et aériens ou encore la pêche et le bricolage, sont autant d'activités pouvant se révéler dangereuses lorsqu'elles sont pratiquées à proximité de lignes électriques.

La sécurité à leurs abords peut concerner tout un chacun, Enedis en Centre-Val de Loire vous donne les bons réflexes à adopter.

Bons réflexes à adopter :

- Rester éloigné des lignes, postes et pylônes électriques
- Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter le numéro d'urgence dépannage **09 726 750 XX** (XX correspondant aux deux chiffres de votre département)
- Éviter tout passage d'objets près d'une ligne électrique : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet

Rendez-vous sur le nouveau site internet www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.



Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



**Pour plus de sécurité,
téléchargez l'appli LigneAlerte**

Enedis et RTE ont développé l'application « LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.



Estelle Le Roux
Enseignante



Avec leurs camarades de Vesdun, St Pierre les Bois, Reigny, Orcenais, Marçais, Ardenais et Arcomps, les élèves de l'école de Loye sur Arnon ont découvert les chevaux bâtons lors d'une rencontre sportive à Marçais.



**Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL
de REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
d' ARCOMPS – ARDENAIS – LOYE SUR ARNON**

Le Syndicat Intercommunal a été créé le 03 juillet 1978. Il assure le fonctionnement du regroupement pédagogique des trois communes : Arcomps, Ardenais et Loye Sur Arnon ainsi que la cantine scolaire.

Sa composition

- Président : M. JOLIET Vincent – Loye Sur Arnon
- 1^{er} Vice-Présidente : Mme METENIER Christèle – Ardenais
- 2^e Vice-Présidente : Mme MARCELET Françoise – Arcomps
- Membres : Mme BARDIN Séverine – Arcomps, M. BRUNET Loïc – Ardenais, M. CAORS Jean-Louis – Arcomps, M. DUPLAIX Pascal, Loye Sur Arnon, Mme FLOQUET Justine – Loye sur Arnon, M. HERAULT Gilles – Ardenais.

Détail des classes pour chacune des écoles

- école de Loye Sur Arnon (2 PS - 6 MS - 5 GS soit 13 enfants)
Madame Estelle LE ROUX, Professeur des écoles – Tél : 02.48.96.09.20
- école d'Ardenais (3 CP - 7 CE 1 - 6 CE 2 soit 16 enfants)
Madame Nathalie BRUNET, Professeur des écoles – Tél : 02.48.60.18.58
- école d'Arcomps (5 CM 1 - 9 CM 2 soit 14 enfants)
Madame Anais SOUFFRIN, Professeur des écoles – Tél : 02.48.96.04.07

Le personnel du regroupement

- Madame Anne GODIGNON-LANGLOIS assiste Madame Estelle LE ROUX dans ses différentes tâches.
- Madame Agnès LEGRAND assure le service d'accueil périscolaire les matins de 7h30 à 8h50 dans les locaux de la maternelle de Loye Sur Arnon et les soirs de 16h30 à 18h45 dans les locaux attenants à l'école d'Arcomps. Elle gère le service des repas, la surveillance des enfants ainsi que le nettoyage des locaux de la restauration scolaire.
- Madame Nathalie CAPPARELLI assure, quant à elle, toute la gestion administrative et comptable du regroupement pédagogique.
- Madame Valérie BOBIN assure le service des repas, la surveillance des enfants de la maternelle lors de la pause déjeuner ainsi que dans le car durant le ramassage scolaire (les soirs) et l'entretien des locaux de la maternelle.
- Madame Sandra GUGGENBUHL assure le service des repas, la surveillance des enfants lors de la restauration scolaire et dans la cour de l'école après le repas ainsi que dans le car durant le ramassage scolaire (les matins).

Le SIRP remercie tout son personnel pour leur implication permanente pour le bon fonctionnement du syndicat.

La restauration scolaire

La restauration scolaire est assurée par la Société Ansamble de Bourges depuis septembre 2020. Il s'agit d'une solution provisoire pour pallier au manque d'offres localement. Le syndicat travaille pour trouver une solution plus locale et qui corresponde mieux à nos exigences de qualité.

Le Transport Scolaire

Depuis la rentrée de septembre 2021, le SIRP n'assume plus le recrutement du chauffeur, cette compétence est entièrement déléguée au SITS de Châteaumeillant. Le transport du matin et du soir est financé par la Région à 100%, celui du midi par les 3 communes et la Région à hauteur de 50%.



Le REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE en CHIFFRES...

Comment fonctionne-t-il ?

Pour information, nous portons à votre connaissance les éléments prévisionnels du budget 2023 voté, par le Comité Syndical, le 16 mars 2023.

LES RECETTES

Elles sont essentiellement composées de SUBVENTIONS, à savoir :

- Subventions des communes d'Arcomps (28812 €), Ardenais (28937 €), Loye Sur Arnon (32314 €), soit un total de 90 063 €
(les participations ont été calculées en prenant en compte une part fixe de 50 %, une part de 25 % au prorata du nombre d'habitants et une part de 25 % au prorata du nombre d'enfants)

- Recettes de l'accueil périscolaire et tickets de cantine 17 000 €
- Subventions des communes de Faverdines et St Christophe le Chaudry 5 934 €
- Autres produits de gestion courante 5.56 €
- Excédent 2022 reporté 9 751.44 €

TOTAL des RECETTES 122 754 €

LES DEPENSES

- Charges du personnel 83 000 €
- Contrat de prestation de services (Ansamble) 23 674 €
- Produits pharmaceutiques 200 €
- Petit matériel 400 €
- Formation 500 €
- Réparation ordinateur 200 €
- Fournitures scolaires des 3 écoles 4 500 €
- Produits entretien 400 €
- Assurance 850 €
- Cadeaux des enfants et sorties 5 €
- Prélèvement à la source 6 280 €
- Remboursement frais de la cantine (chauffage, eau, gaz) 1 664 €
- Réserve d'admission en non-valeur 581 €

TOTAL des DEPENSES 122 754 €



**Le Président et toute l'équipe du Regroupement Pédagogique
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.**

DES PROJETS EN COURS ET A VENIR...

CALENDRIER PREVISIONNEL

Début : 1er trimestre 2024

Fin de chantier : fin 2024



Coupe de la future micro-crèche

MICRO-CRÈCHE A CHATEAUMEILLANT



D'une capacité de 12 places, située au RDC de l'ancienne CDC à Châteaumeillant rue Desternes, elle accueillera les enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans. L'objectif est de pouvoir proposer un accueil personnalisé pour l'enfant et sa famille.

Pour rappel : L'accueil de loisirs du Châtelet est ouvert de 7h00 à 19h, sur inscription préalable.
Pour tout renseignement : 02-48-56-27-81
ou centredeloisirs@cdc-berry-grand-sud.fr

Ouverture prochaine
d'un nouvel Espace France Services
place du 8 mai 1945 à Châteaumeillant,
en complément de celui de Saulzais le Potier.



Des travaux sont en cours
de réalisation en vue de l'arrivée
d'une dentiste à la Maison
médicale de Châteaumeillant.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Fonds Partenarial Economie de Proximité, en lien avec la Région, permet aux entreprises de bénéficier d'aides financières dans le cadre d'un projet de création ou de développement.

L'aide prend la forme d'une subvention dont le montant peut aller jusqu'à 20 000 euros.

Vérifiez l'éligibilité de votre projet auprès du service économie: service.economie@cdc-berry-grand-sud.fr

Mise en place du site internet : « Destination Sud Berry » via un travail de concertation avec les 4 communautés de communes du Sud Berry,
en lien avec Berry Province :
<https://berryprovince.com/ma-destination-le-berry/les-destinations-en-berry/berry-grand-sud/>, ce en complément de l'office de tourisme de Châteaumeillant et des antennes de Culan et du Châtelet, déjà existants sur le territoire.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY GRAND SUD

SAISON CULTURELLE 2024

Musique, théâtre, mime, cinéma, de multiples propositions artistiques vous attendent en 2024 pour cette programmation populaire et accessible à tous. N'ayez pas peur de pousser la porte de vos salles des fêtes et de vos églises, venez découvrir les spectacles car la culture est un bien commun à partager sans modération ! La nouvelle brochure de la saison culturelle 2024 sera distribuée dans vos boîtes aux lettres durant la fin janvier 2024.



**CULTURE : UNE SAISON A VENIR
PLEINE DE SURPRISES !
RDV DÈS FÉVRIER 2024 !**



Labellisée « Terre de Jeux en octobre 2022 », la Communauté de communes prépare le territoire Berry Grand Sud à l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Des actions sont proposées en partenariat avec les associations sportives du territoire, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Cher dans les écoles volontaires, le centre de loisirs, les services d'accueil des personnes âgées ainsi que dans certaines communes.

**2 grandes dates à retenir : samedi 27 juillet 2024 à Saulzais le Potier
et samedi 14 septembre 2024 à Culan.**



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY GRAND SUD

Ne pas hésiter à consulter son site internet : <https://cdc-berry-grand-sud.fr/>

CDC Berry Grand Sud, 6 Grand Rue, 18170 Le Châtelet, 02-48-56-37-92

Email : contact@cdc-berry-grand-sud.fr

*Le Président, les Vice-Présidents, l'ensemble des élus du territoire
et le personnel de la Communauté de Communes Berry Grand Sud
vous souhaitent une très bonne année 2024 !*

« En 2023, des actions se sont déroulées dans une dizaine d'écoles du territoire et sur le site du collège Axel Kahn à Châteaumeillant, avec des initiations encadrées par les comités départementaux de Basket, de Rugby, le Tennis de table Sud Cher et le Comité Départemental Olympique et Sportif.

Au travers d'Olympiades, de semaine olympique et paralympique ou encore d'une journée olympique, ce ne sont pas moins de 400 enfants qui ont fait vivre Terre de Jeux 2024 en milieu scolaire.

Une action a été menée avec la Mission Locale Sud Cher afin de présenter les métiers du sport et de l'animation. Ce fut l'occasion de faire participer les jeunes du dispositif « contrat engagement jeunes » à un temps sportif.

Les 4 inter-villages ont rassemblé près de 500 personnes.

La journée familiale du 22 Juillet 2023 à Châteaumeillant a connu un véritable succès. Près de 800 visiteurs ont chaussé leurs baskets pour rencontrer les clubs sportifs, mais aussi les producteurs, les partenaires associatifs et institutionnels. La journée s'est clôturée par un concert avec Duo 21 Juin.

Les échappées à vélos sont venues clore les actions 2023, avec une trentaine de personnes venue sillonner le Canal du Berry.

Ce bilan positif 2023 de Terre de Jeux va nous permettre d'améliorer et d'apporter de nouvelles actions sur notre territoire.

2024 sera également riche en actions !

De nouveaux temps forts auront lieu dans les écoles et les collèges. Une rencontre sportive intergénérationnelle entre les établissements recevant des personnes âgées Berry Grand Sud et les écoles se déroulera au mois d'avril.

Deux dates à retenir !

Samedi 27 juillet 2024 à Saulzais le Potier, nous vous donnons rendez-vous pour un après-midi Terre de Jeux 2024 avec des animations sportives, la finale inter-villages, un concert et un feu d'artifice.

Samedi 14 Septembre 2024 à Culan aura lieu la première édition de « *La ruée Berrichonne Berry Grand Sud* ». Une animation inédite sur notre territoire avec un parcours d'obstacles, une FUN PARTY COLOR animée par un DJ qui viendra divertir petits et grands. Cette Ruée Berrichonne est associée à la Fête du pont. Concert et feu d'artifice clôtureront la journée.

Les échappées à vélo seront de retour le premier week-end d'octobre 2024, le lieu restant à définir.

Nous continuons cette aventure qui permet de nous rassembler tous ensemble pour un même objectif : Jeux Olympiques 2024 à Paris.

N'hésitez pas à suivre l'aventure Terre de Jeux sur notre page Facebook Terre de Jeux 2024-Communauté de Communes Berry Grand sud.



Inter villages des 11 communes de l'ancien canton de Saulzais le Potier le 13 avril 2024 à Epineuil.

Toutes les personnes intéressées pour participer à cet événement, peuvent s'inscrire auprès de la Mairie ou du Comité des Fêtes.

Votre Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP Marche Boischaut)

Comme vous avez pu le remarquer, les problèmes de l'eau sont devenus un sujet de discussion pour tout le monde.

En tant que président du syndicat, je me dois de suivre les évolutions et particulièrement pour l'eau potable. Dans le Cher, nous avons des réunions mensuelles (cellule de l'eau) à la préfecture avec tous les acteurs : Météorologue, OFB, DDT, syndicats des eaux potables, Nature 18, syndicats de rivières (SIRAH Arnon), société de pêche, Chambre d'agriculture et syndicats agricoles avec des représentants irrigants, etc.

Les sujets abordés sont les bilans et les prévisions météorologiques présentés par météo France, l'état des lieux de la ressource en eau superficielle par la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'état des lieux des dérogations, l'état des lieux de la ressource en eau potable par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Par convention, depuis la construction du barrage de Sidiailles, 200 litres d'eau par seconde doivent être restitués dans l'Arnon pour la pêche et la biodiversité dans la vallée. Par précaution afin de limiter la baisse du niveau du barrage et garantir la présence d'eau potable au robinet, ce débit de restitution a été diminué à 150 ou à 100 litres pendant les périodes de grande sécheresse par décision du préfet. Avec les pluies de novembre, le 16 novembre 2023, le débit a été remis à 200 litres/seconde et le barrage sera en débordement cet hiver.

Le 1er janvier 2023, le syndicat a repris la SAUR comme délégataire pour gérer le suivi technique, le service client et assurer la qualité de nos 5000 m³ d'eau potable journaliers qui sortent de l'usine de Chamblan et sont distribués dans les 35 communes du sud du Cher avec 1205 km de tous types de canalisations (du PVC de 50 au tuyau de 300 en fonte amiante). Dans ce contrat, un effort est demandé à la SAUR pour la recherche et limiter les fuites donc les pertes en eau potable traitée, car dans le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2022, le rendement est mauvais à 64%. L'ancienneté, (le réseau date de la construction du barrage (1976) et d'autres portions sont antérieures à 1950), et la sécheresse de ces 2 dernières années ont éprouvé les canalisations par la contraction des sols argileux. Cela a contribué à l'augmentation importante du nombre de casses qui génèrent des gros volumes d'eau en pure perte.

Soyons tous vigilants : lorsque vous voyez ou soupçonnez la présence d'une fuite d'eau, avertissez la SAUR au **03 80 45 18 08** pour le dépannage 24h/24.

Le numéro du service client est le **03 58 71 30 00** pour l'ouverture ou fermeture de compteur et vos problèmes de facturation.

Des permanences existent aux points d'accueil ;

Usine de Production Eau Potable - 1 Route des Chetz - Chamblan SIDIAILLES :

Les mardis de 8h30 à 12h00. ou sur Rendez-vous de 13h à 16h. Prise de rendez-vous en contactant votre service clientèle.

Maison France Service Place du Marché 18360 Saulzais-le-Potier (Les Lundis de 9h à 12h Et de 13h30 à 16h30).

Le Président
Rémy VAN COSTER

La gestion de nos rivières : le SIRAH sur l'Arnon



Syndicat Intercommunal pour la
Réalisation d'Aménagements
Hydrauliques (SIRAH) sur l'Arnon

Fondé en 1982, le SIRAH sur l'Arnon était à l'origine un syndicat de rivières porté par les communes de la Celle-Condé, Lignièrès, Saint-Baudel et Villecelin, destiné à la réalisation d'études et d'aménagements hydrauliques sur l'Arnon. Il est aujourd'hui une structure publique intégrant 31 communes et a pour vocation la gestion des cours d'eau de l'Arnon amont et de ses affluents, incluant les rivières de la Joyeuse, du Portefeuille et de la Sinaise. Dernière les activités du syndicat, un comité de 31 représentants et un bureau de 9 membres, dirigé par un Président, apportent leurs contributions et orientent les décisions à l'échelle intercommunale.



Les ambitions et les projets menés par le SIRAH sur l'Arnon sont multiples :

- 1) La mise en place d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur l'Arnon amont et ses affluents :** lancée par le syndicat depuis 2021, l'élaboration du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) permettra de mettre en œuvre une stratégie locale pour améliorer et préserver l'état écologique des rivières du territoire. Celle-ci consiste dans un premier temps à réaliser une étude préalable permettant de faire un état des lieux des cours d'eau et de déterminer quels travaux sont à entreprendre sur le bassin versant.
- 2) L'accompagnement des communes et des riverains dans la gestion et la préservation des rivières :** le SIRAH sur l'Arnon a également pour vocation d'accompagner et de sensibiliser les riverains et les communes dans la gestion courante des cours d'eau.
- 3) La prévention des inondations :** outre le Contrat Territorial Milieux Aquatiques, le syndicat contribue à des projets sur le volet inondations au travers du programme d'actions et de prévention contre les inondations (PAPI) du Cher amont.

Pour toute question relative à la gestion des cours d'eau, vous pouvez vous adresser au Syndicat !

Siège du SIRAH sur l'Arnon :

Communauté de Commune Berry Grand Sud
6, grande rue
18170 LE CHATELET

Cellule d'animation du SIRAH sur l'Arnon :

4 rue de Saint-Jeanvrin 18370 BEDDES
Ouverture au public : lundi et jeudi (9h-12h ; 14h-16h)

Secrétariat : sirah.secretariat@outlook.fr

Chargé de mission : sirah.arnon18@outlook.fr - 06 79 60 12 09

DROITS ET DEVOIRS DU RIVERAIN

Les propriétaires riverains de cours d'eau non domaniaux bénéficient d'un certain nombre de droits mais aussi de devoirs **afin de veiller à une gestion respectueuse de la rivière. Ils ne peuvent se soustraire à ces droits et devoirs.**



DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le **lit appartient pour moitié à chacun des propriétaires riverains**. Veillez néanmoins à ce que vos clôtures ne fassent pas obstacle, en cas de crue, à l'écoulement de l'eau et aux débris végétaux qu'elle charrie.

L'eau en **revanche appartient à tous** : vous devez ainsi laisser libre cours au passage d'embarcations sur le cours d'eau.



DROIT DE PÊCHE

C'est un droit attaché au droit de propriété. Il s'exerce donc jusqu'à la limite de votre propriété, **sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation** en la matière.



DROIT D'USAGE DE L'EAU

Les propriétaires riverains peuvent, **dans une certaine mesure**, utiliser l'eau (usage domestique, arrosage, abreuvement des animaux).



OBLIGATION DE PASSAGE

Le propriétaire doit **accorder un droit de passage** aux agents chargés de la surveillance des cours d'eau, ouvrages hydrauliques et travaux (syndicats GEMAPI, police de l'eau, fédération de pêche...).



NÉCESSITÉ DE NE PAS NUIRE À LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX

Il est interdit de **rejeter des substances nuisibles dans le cours d'eau** (produits, déchets, eaux souillées...).

L'**introduction dans la rivière d'espèces nuisibles** (ortue de floride, perche soleil, écrevisse américaine...) est également **formellement interdite**.



RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION « LOI SUR L'EAU »

Sur les linéaires classés « cours d'eau » au sens de la police de l'eau, les interventions sont encadrées par la Loi sur l'eau. **Vous devez respecter les termes.**

> Voir carte interactive p.12 pour visualiser les cours d'eau « police de l'eau » sur le territoire



DEVOIR D'ENTRETIEN

Selon l'article L215-14 du code de l'environnement le propriétaire est **réglementairement tenu à un entretien régulier** du cours d'eau. Cet entretien a pour objet de :

- Maintenir le cours d'eau dans **son profil d'équilibre**.
- Permettre le **bon écoulement naturel** des eaux.
- Contribuer à son **bon état écologique** notamment par l'enlèvement d'éléments risquant obstacle (roches, débris de végétaux...).



ENTRETIEN SON COURS D'EAU

La gestion doit être réalisée **avec modération**, avec des travaux ciblés et limités au strict nécessaire.

1. Taille de rééquilibrage ou abattage des arbres instables si et seulement s'ils présentent un risque pour vous ou s'ils risquent de chuter dans le cours d'eau.

2. Recépage de quelques arbres pour permettre ponctuellement quelques percées de lumière sur le cours d'eau.

3. Enlèvement des embâcles mobiles si ceux-ci risquent de partir avec le courant et de causer des dégâts (notamment si votre parcelle est située à proximité d'un pont), s'ils risquent de causer des débordements préjudiciables aux biens ou aux personnes ou s'ils causent un danger pour la navigation des canoës-kayaks.

4. Retrait des végétaux envahissants. Attention, leur élimination nécessite des précautions pour ne pas amplifier ou déplacer le problème. Si vous constatez la présence de plantes envahissantes sur votre terrain, faites un signalement au syndicat GEMAPI qui vous donnera la marche à suivre.

5. Ne pas disposer de déchets sur les berges et le fond du lit et les évacuer en déchetterie.

6. Plantation de nouveaux arbres et arbustes d'essences diverses et locales adaptées au bord du cours d'eau. L'entretien régulier n'est pas soumis à une procédure réglementaire particulière.

LE RÔLE DU SYNDICAT GEMAPI

L'intervention du syndicat, à compétences GEMAPI s'exerce uniquement dans le strict cadre de l'**intérêt général** ou de **situations d'urgence**. Le syndicat doit donc, préalablement à ses interventions, procéder à la mise en œuvre d'une **Déclaration d'intérêt général ou d'urgence (DIG)**



LES PRINCIPALES ACTIONS DES SYNDICATS GEMAPI

- La renaturation des cours d'eau (action sur la morphologie du cours d'eau pour lui rendre un cours moins rectiligne)
- L'enlèvement d'embâcles ou la mise en place de plantations dans des situations problématiques dans le cadre de la **lutte contre les inondations** ou pour passer à des situations de crises majeures (ex. plantations réalisées suite à la tempête de 1999)
- Le rétablissement de la **libre circulation des poissons et sédiments** sur les ouvrages
- Les manœuvres de **vannes** dont ils ont la gestion
- La **restauration d'habitats piscicoles**
- L'**entretien**, la **restauration** et la **préservation des zones humides**
- La réalisation de diagnostics, de suivis hydrométriques, de conseils et de travaux pour la **lutte contre les inondations**

Loye-sur-Arnon

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

L'application mobile IntraMuros permet d'informer les administrés sur la vie locale.

Les administrés reçoivent les alertes directement sur leur téléphone portable. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements du bassin de vie et aux points d'intérêt : tourisme, artisanat, associations...

Vous pouvez également vous connecter sur votre ordinateur directement via :

<https://www.intramuros.org/>



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

 Play Store (Android)
  Apple Store (iPhone)

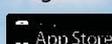
Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

 IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

 Google Play
  App Store





SAINT VINCENT 2024

Cette année les membres de la confrérie ont décidé de fêter st Vincent le 10 février 2024. Donc rendez-vous à la Petite Défense où Martine Brunet nous recevra autour d'un café casse-croûte dans les locaux de Nicole et Pascal Duplaix. Nous en profitons pour la remercier chaleureusement d'avoir pris soin de notre bon Saint toute l'année et de l'avoir décoré de nouveaux rubans.

A 10h30, nous nous rendrons à l'église pour la cérémonie religieuse officiee par Jean Paul Baudon, accompagné par notre chorale Battements de Chœur. Durant l'office, la passation de St Vincent se fera aux nouveaux Bâtonniers, Isabelle et François Joliet qui sont toujours attachés à notre commune, et nous les remercions vivement d'assurer la continuité de notre fête. A la fin de cette cérémonie nous nous rendrons à Font Bergère où nous dégusterons vins et galettes offertes conjointement par les Bâtonniers et la Confrérie.

Vers 13h nous prendrons la direction de la salle des fêtes pour le repas qui, cette année, ne sera pas assuré par nos restaurateurs mais par la « Cuisine d'Autrefois », restaurateurs à St Amand, Catherine et Laurent souhaitant participer pleinement à la fête. Nous en profiterons tout de même pour les remercier vivement de leurs belles prestations (avec par exemple 130 couverts en 2023) qui nous ont permis tous les ans de bien réussir la fête.

N'oublions pas également de remercier tous les membres de la confrérie et leurs conjoints qui assurent le service de ce repas.

Pour information, en 2023, la Confrérie a participé à l'aménagement du gîte communal en finançant des tableaux réalisés à partir de photos prises principalement dans la commune, incitant les locataires à découvrir notre région, et ceci pour un montant de 566 € .

N'hésitez pas à vous inscrire au repas avant le 20 janvier 2024 :

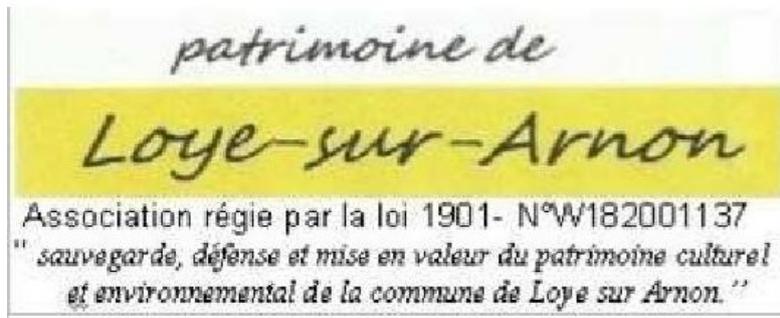
- prix du repas 27 euros,
- une participation de 5 euros sera demandée aux personnes qui assisteront simplement au vin d'honneur leur permettant de faire la fête le matin.

Inscriptions :

***auprès du président Jean Paul JOLIET au 0248563487 ou
auprès du trésorier Maurice DUPLAIX au 0248630551
ou tout membre de l'association***

NOTA :

Assemblée générale de la Confrérie, le vendredi 16 février 2024 à 19h salle de la mairie de Loye



En 2023, nous avons pu retrouver nos 6 concerts pendant les 3 semaines d'été, le décor complet avec les trois tableaux. Le dernier tableau « Saint MARTIN » classé IMH (Inscrit au titre des Monuments Historiques) de retour de l'atelier de Carole LAMBERT à Bourges, a été repositionné le 1er mars 2023 dans l'église ; la conformité des travaux visée par le conservateur des antiquités et objets d'art du Cher ayant pris plus de temps.

Le 24 novembre dernier, nous avons reçu le label de la Fondation du patrimoine du Cher dans la salle du Duc de Berry à Bourges.

Le dossier pour lancer la restauration du Christ sur la croix qui permettra sa préservation, n'a pas été ouvert en 2023.

La timide reprise du Petit Festival s'est prolongée en 2023, le public était présent avec une participation moyenne de 75 entrées par concert. Nous sommes loin des 100 entrées des bonnes années.

La programmation 2024 suit son cours, elle sera dévoilée pendant l'assemblée générale.

Dates à retenir :

- assemblée générale le 23 février 2024,
- Petit Festival du 12 juillet au 4 août 2024, jour de la Brocante.

Pour cette année nouvelle, toute l'équipe vous souhaite des joies simples, de belles perspectives et des horizons infinis. Bonne année 2024

Rémy VAN COSTER.





L'association "La grande récréée" est une association de parents d'élèves ayant pour but de récolter des fonds pour les écoles du regroupement pédagogique intercommunal d'Arcomps, Ardenais et Loye sur Arnon

Tout au long de l'année nous organisons des événements tombola, bals, kermesse... afin de récolter de l'argent pour les sorties, acheter du matériel pour nos écoles, acheter des dictionnaires pour les enfants qui quittent le RPI...

Cette association est ouverte à tous les parents souhaitant s'investir, en effet nous manquons de forces vives lors de l'organisation d'événements.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter :

La présidente de l'association, Jeanne Porteneuve
au 06.78.91.62.50.

Nous espérons vous voir nombreux lors de la fête des écoles le 29 juin 2024.

Toute l'équipe de la grande récréée vous souhaite une bonne année 2024.

AMICALE PLANTEURS DE TABAC

2023, nous laissons derrière nous la pandémie qui nous a privés de nos activités.

Du 2 au 5 septembre dernier, accompagné par de nombreux voyageurs nous sommes allés découvrir les beaux paysages et curiosités de la Drome Provençale (la scourtinerie de Nyons, la Motte chalcéon, le site de la Charce et Vaison-la-Romaine).

La clôture de cette année a eu lieu le 14/10 par un repas avec une belle participation, nous les remercions pour leur adhésion et accompagnement.

Pour 2024 le projet de voyage est déjà à l'ordre du jour, dès le début de l'année prochaine nous serons à même de vous apporter plus d'infos et de pouvoir procéder aux pré-inscriptions.

Les infos seront publiées sur le site de la commune loyesurarnon.net et dans l'agenda Berry Grand Sud.

Nous souhaitons à toutes et tous une Bonne Santé pour terminer cette année et bien repartir pour l'année à venir.

Que 2024 soit riche en réussite dans vos projets.

Meilleurs Voeux.

Contacts :
Chantal Godier 0787608103
Pierre Fantinet 0625191583.





COMITE DES FETES

Les activités variées du Comité des Fêtes se poursuivent avec une équipe solidaire et des membres « extérieurs » motivés pour les aider dans une ambiance conviviale.
Des informations sont disponibles sur l'application [IntraMuros](#) - Apps on [Google Play](#) à télécharger sur votre téléphone portable et sur le site de [Accueil - La vie à Loye \(loyesuraronn.net\)](#).
Pour contacter le comité des fêtes : cfoye18@gmail.com

Le bureau est ainsi constitué :

Présidente :
Vice-Président :
Trésorière :
Trésorière adj :
Secrétaire :
Secrétaire adj :



CHAUMETON Valérie
CHAUVEAU Olivier
JOLLET Claudine
TANGUY Catherine
CASSOU HORS Fabienne
VANCOSTER Remy Paul

BILAN 2023



2 avril : Une soixantaine de spectateurs ont assisté à la représentation de la troupe les Cabotins de St Christophe en Boucherie. Après midi sous le thème de l'humour avec leurs différents sketches mêlant absurdités, réflexions et calembours et une pièce « des filles, des mères et l'attente » relatant les histoires peu ordinaires d'un gynéco.

16 avril Randonnée pédestre et VTT avec pot au feu à midi.



Records battus avec 304 randonneurs avec une météo très favorable et 180 convives se sont régalez du traditionnel pot au feu.



29 avril : Dans le cadre de jeux 2024, un intervillage à Culan a réuni les communes de : Culan, Le Chatelet, Arcomps, Ardenais, Loye, Vesdun, Reigny, St Christophe le Chaudry Avec une météo clémente, une petite équipe a bravé les épreuves du tir à l'arc, baskets, tir à la corde, course en sac, jeu de piste à l'aveugle, le chamboule tout, le lancer de boules et le jeu de la boîte de foin. Et tout cela avec fou rire à la clé.

26 août : Soirée années 80 très mitigée mais les personnes présentes ont bravé la pluie sur la piste pour apprécier les tubes de notre DJ Christophe.

18 novembre : 48 équipes se sont affrontées lors concours de belote annuel.



21 avril : Randonnée pédestre et VTT avec pot au feu à midi

23 novembre : concours de belote

Une soirée théâtre en cours d'année.



Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2024



15 ans déjà que Battements de Choeur chante allègrement son répertoire, festif et enchanteur. Elle a d'ailleurs fêté cet anniversaire le 4 novembre 2023 en compagnie des membres du comité des fêtes de Loye/Armon, leur soutien de la première heure. Elle peut s'enorgueillir de posséder à son répertoire pas moins de 80 chansons sans compter les chants liturgiques pour 130 représentations.

La chorale remercie les municipalités de Loye/Armon, d'Arcomps et Ardenais pour leur aide financière ainsi que le comité des fêtes de Loye/Armon pour son soutien.



NOTRE ANNEE FESTIVE :

Janvier-février : Animation St Vincent St Blaise des communes de Marçais, Le Chatelet, Arcomps, Ardenais, Loye/Armon et Beddes

4 février - 6 mars : animation pour le club 3 Le Chatelet et à la Marpa Saulzais

17 juin : fête de la musique à Marçais

8 mai et 11 novembre : Commémoration aux Monuments aux Morts d'Ardenais, Loye/Armon et Arcomps

9 septembre : Animation à l'église Bouzais pour la sauvegarde du patrimoine

2 et 10 décembre : animation Noël au Foyer logement d'Orval et à la Marpa de Saulzais

Cette année riche en animations diverses se complète avec l'invitation de la chorale pour 2 mariages de 3 choristes le 6 mai à Arcomps de Laurent et Fred et le 5 août de Nathalie et Fabien à Ardenais. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent pour ces 2 mariages célébrés en chansons.



AGENDA 2024

Courant janvier et février : Animations à l'église lors des St Vincent/St Blaise à Marçais, Ardenais, Arcomps et Loye/Armon

Commémoration aux Monuments aux Morts d'Ardenais, Loye/Armon et Arcomps

Animation à ineuil pour la fête de la musique en juin

Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous inviter pour une représentation, contactez : Marie Hélène Sails au 06 19 71 02 39 ou mh.sails@orange.fr.

les répétitions ont lieu le mercredi de 19h à 20h30 sous la houlette de notre fidèle chef de chœur Nathalie à la salle polyvalente de Loye/Armon.





L'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de votre village est heureuse de vous présenter le bilan de l'année écoulée.

Notre association gère 5.5km de rives en 1ère catégorie du moulin de Drulon au pont de Giraudet et le plan d'eau de la chaillance de 6ha à Faverdines.

Début mars "La Truite de l'Arnon" a déversée 35 kilos de truites portions dans notre rivière puis 2000 truitelles d'automne "12-15cm" au mois d'octobre.

Le 12 octobre nous avons procédé avec l'aide des techniciens de la fédération à une pêche électrique. Sur une distance d'environ 150 mètre le recensement de la population piscicole s'est montré très satisfaisant. En effet nous avons pu comptabiliser une quinzaine de truites dont la moitié faisaient la maille avec une très belle sauvage de 40 cm. Et aussi de nombreux gardons, goujons, chabot, loches, lamproie, ablettes...

Heureux de constater la bonne santé de notre rivière, continuons à en prendre soins.

Pour l'étang de Faverdines le week-end de pâques fut l'occasion de réunir un grand nombre de pêcheurs, heureux de pouvoir taquiner les quelques 40 kilos de truites. Le rempoissonnement s'effectuera au mois de décembre avec environ 200 kilos de gardons et 20 kilos de brochets

Petit rappel, pour prendre sa carte de pêche départementale dans notre association «La Truite de l'Arnon» il suffit de se connecter via internet sur le site nationale

«www.cartedepeche.fr» et de taper LOYE SUR ARNON.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Président : RAGOND Alexandre : 06-34-48-59-64, ou le trésorier : BOIFFARD Jérôme : 06-78-15-53-77.

L'AAPPMA "La Truite De L'Arnon" vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.



France services Saulzais le potier
Place du Marché
18360 Saulzais le potier
Tel : 02 48 56 18 61
msap.saulzaislepotier@cdc-berry-grand-sud.fr

Ouvert : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h45 et le vendredi de 8h à 12h

France services Châteaumeillant
1 place saint blaise
18370 Châteaumeillant
Tel : 02 48 56 47 72
msap.chateaumeillant@cdc-berry-grand-sud.fr

ouvert : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h

France Services de Châteaumeillant et de Saulzais le Potier vous accueillent pour toute information sur vos droits ou assistance administrative relative à :

- L'Assurance Maladie
- L'Assurance Retraite
- La MSA
- La CAF
- Le Pôle Emploi
- L'Accès aux droits, le Défenseur des Droits
- L'ANTS
- Les Finances Publiques

Mais aussi pour d'autres services développés pour les besoins de notre territoire :

- Le conseil départementale : assistante sociale, conseillère en économie
- Les aides de l'état : Prime Rénov et CEE
- L'emploi en CESU d'une aide à domicile, jardinier, jardinier, nourrice, courses, repas à domicile, soutien scolaire...
- Des demandes MDPH, de répit pour les aidants, de carte de stationnement
- L'Aide à la complétude des dossiers et à leur transmission via les organismes publics en favorisant le mode « zéro papier ».
- La Préparation de rendez-vous physiques, en visio, et téléphoniques, avec les spécialistes de chaque réseau administratif dans le but que ces rencontres soient plus efficaces et mieux coordonnées.
- Une assistance numérique afin de mieux connaître l'outil informatique.

Les permanences :

à Saulzais le potier :	à châteaumeillant :
<p>Les impôts : En avril pour vos déclarations et en septembre pour la réception des avis sur RDV</p> <p>L'Assistante Sociale le jeudi matin sur RDV</p> <p>Le CDAD sur RDV</p> <p>La Mission Locale sur RDV</p> <p>Facilavie sur RDV</p> <p>Le relais des kangous sur RDV</p>	<p>Les impôts : En visio tous les 1^{er} jeudi du mois sur RDV et en permanence physique en période de déclarations et de réception des avis sur RDV</p> <p>L'Assistante Sociale le mercredi matin sur RDV</p> <p>le CDAD tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois sur RDV</p> <p>La Mission Locale sur RDV</p> <p>Facilavie sur RDV</p> <p>L'Alec 18 sur RDV</p> <p>La BGE sur RDV</p> <p>L'Udaf sur RDV</p>

d'autres permanences seront mises en place en 2023



La MARPA est une petite unité de vie (accueillant moins de 25 personnes). Elle est composée de 19 appartements permanents et 2 hébergements temporaires (meublés). Chaque résident est à son domicile et aménage celui-ci avec son mobilier et ses objets familiers. Le personnel est présent 24 H/24 – 7 jours / 7 – Il est formé pour répondre aux demandes des résidents.

Notre mission est d'accueillir, d'écouter et de mettre en place un accompagnement bien spécifique à chacun... Egalement d'apporter une aide personnalisée en tenant compte de la vie ou habitudes de vie, des attentes et des souhaits des personnes accueillies. De nombreuses animations et activités sont proposées et adaptées aux rythmes de chacun.

TARIFS AU 01/01/2023

❖ Hébergement permanent :

Loyer T1 673,31 €
Loyer T1 bis.. 783,00 €
Charges..... 593,30 €

Repas : - Petit déjeuner 1,83 €
- Déjeuner 6,04 €
- Dîner..... 3,83 €



EDF : Compteur individuel, à la charge du locataire
Aide à domicile : A la charge du locataire
Blanchissage : 24,80 €

❖ Hébergement temporaire :

Prix de journée..... 60,34 €
(sont compris les frais de repas, ménages, charges)

Possibilités d'aides financières (Aide personnalisée au logement, Aide sociale aux repas, prise en charge des heures d'aide à domicile par les caisses de retraite)

Contacts : ✓ Présidente de l'Association Gestionnaire MARPA..... Mme Pierrette AUDOUSSET
✓ Responsable MARPA Mme Christine CLOSSET
✓ Responsable adjointe MARPA Mme Marline LAVILLE

Tél.02.48.63.09.23 Mail : marpa.saulzais@orange.fr



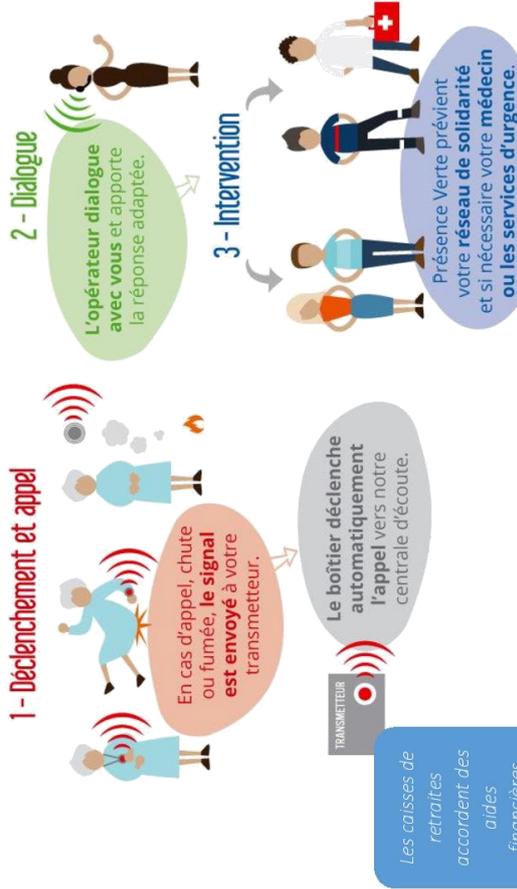
Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?

Malaise

Chute **Angoisse**

Agression **Incendie (DAAF)**

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).



Pour être sûr d'avoir fait le nécessaire, contactez Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges
7, Rue de l'île d'Or 18022 BOURGES Cedex
Fax : 0248230671
Courriel : pv18@presenceverte.fr

Tel : 02 48 23 06 82

Tél. : 02.48.23.06.82

Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



Activ'zen : autonome mais jamais seul.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.



5 € par mois

4,50 € par mois

* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome, avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.

* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (intervenants réguliers et secours).

Frais d'installation : 39 €
Abonnement : 24 € par mois



- 50 % sur notre prestation Activ'zen avec la réduction d'impôt selon la loi de finances et décrets en vigueur



Offre Activ'mobil

Activ'mobil : en sécurité en tous lieux.



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.



Boîte à clés (achat) 59 €

Agence de Bourges 7, rue de l'île d'Or 18022 BOURGES Cedex

www.presence-verte-18-bourges.com



Plus de 50 ans d'expérience dans l'Aide à Domicile



NOS PRESTATIONS D'AIDE A DOMICILE :

Aide à la personne : aide à la toilette, aide au lever/coucher, prise des repas, compagnie, entretien du logement et du linge, courses...

Portage de repas : quel que soit votre âge, nous proposons une alimentation saine et équilibrée qui s'adapte à vos goûts. Sur simple appel téléphonique, sans engagement de durée, vous avez la possibilité de choisir vos menus.



Contactez-nous

7 rue de l'île d'Or - 18020 BOURGES Cedex
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
 (16h00 le vendredi et veilles de fête)

tel : 02 48 23 06 70
 Adresse E-mail : facilavie@orange.fr Site internet : www.facilavie.eu

Etude personnalisée et constitution des dossiers de prises en charge par des responsables de secteur qualifiés.

Interventions 7 jours sur 7 sur tout le département par des salariés qualifiés et formés

Possibilités d'aides financières et d'avantages fiscaux en fonction de votre situation et de vos ressources

www.facilavie.eu
 7, rue de l'île d'Or - CS 60004 - 18020 BOURGES Cedex
 Tél. : 02 48 23 06 70 - Fax : 02 48 23 06 71 - mail : facilavie@orange.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 775 022 361 000 15 - Code APE: 8810A

L'alcoolisme est une maladie dont on guérit !



Beaucoup de MUNICIPALITÉS et de services sociaux du sud BOISCHAUT connaissent bien notre Mouvement VIE LIBRE. Nous sommes reconnaissants à ceux qui nous aident de subventions si modestes soient-elles . ou mise à disposition de salles pour nos réunions. La MALADIE ALCOOLIQUE est toujours un fléau dans notre région avec toutes ses conséquences sur la santé physique des victimes, sur les familles, les relations de voisinage ou de travail.

Le Mouvement Vie Libre, présent dans de nombreuses communes est à votre disposition tant pour aller à la rencontre des malades alcoolo-dépendants que pour engager toute action de prévention et autres types d'accompagnement au bien être hors alcool.

Nos équipes de base se réunissent pour :

- Accueillir – Ecouter – Accompagner dans ses démarches, toute personne en difficulté avec l'alcool.
- Nos réunions mensuelles sont ouvertes à TOUS, malades ou entourage, et aussi à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir dans cet accompagnement.

Les femmes rejoignent les hommes dans la consommation d'alcool. Le mouvement Vie Libre leur porte une attention particulière en leur donnant la possibilité de se retrouver et d'échanger entre buveuses guéries ou en voie de guérison, abstinences volontaires et sympathisantes. Les paroles de femmes ayant contact, soit dans l'entourage, soit dans les activités professionnelles (administratives, de santé, de service à la personne) sont les bienvenues dans ces rencontres exclusivement féminines.

Compte-tenu des problèmes, et au-delà des tabous encore bien vivaces, que cette situation touche , le maître mot de nos échanges est : DISCRÉTION ABSOLUE. Dans certains cas des militants se déplacent chez les personnes concernées ou invitent les personnes à venir à des réunions hors de la commune de résidence. Et souvent on découvre rapidement que ce problème d'une alcoolisation exagérée est bien moins « secret » qu'on ne pourrait le penser.

Nos réunions :

LE CHATELET EN BERRY :

5 rue Saint Martial
 (entrée rue des Ecoles)
 2^{ème} mardi 18 h
 Ouvert à tous
 Tél. 06 71 23 67 14

CHATEAUMEILLANT :

Annexe salle des fêtes
 1^{er} mercredi 18 h.
 FEMMES exclusivement
 tél.02 48 61 69 84
 3^{ème} mercredi 18 h
 ouvert à tous
 Tél. 06 71 23 67 14

LIGNIERES :

Salle du CLIC
 1 Avenue de Verdun
 dernier mardi 18 h
 ouvert à tous
 tél. 06 71 23 67 14

Notre force c'est l'amitié !

Téléphone 24h/24 et 7j/7 : 02 48 96 61 57 ;

courriel : saint-amand-montmond@vielibre.org SITE : <http://www.vielibre.org/joomla/>

VIE LIBRE SECTION SAINT-AMANDOIS. Membre de : FRAPS, RESOPLUCE, CLSPD, SFA, SFSP.

Comment nous contacter ?

Président : Monsieur Michel LEBACQ
Responsable secteur : Madame Laurene DELESCULIER
Secrétariat : Madame Capucine AGUILE
Adresse : ADMR Saulzais le Potier
 Mairie 1^{er} étage – Place Gaston
 Guillemain

Tél : 06.29.28.12.61 ou 06.33.70.91.22
E-mail : admrdunsauron@fede18.admr.org

Les services assurés par l'association sont :

Aide à la personne
 Aide aux aidants
 Téléassistance FILIEN ADMR
 Garde d'enfants à domicile
 Prestataire
 Transport accompagné (cours, rdv médicaux, etc...)
 Appui et soutien à la parentalité

Zone d'intervention

Elle exerce son activité sur le territoire suivant : Saulzais, Ainay le Vieil, Acomps, La Celette, Epineuil le Fleuriel, Faverdines, Loye sur Arnon, La Perche, St Georges de Poiseux, St Vite, Vedun, Le Châtelet, Ardenais, îde St Roch, Maisonnais, Morlac, Rezey, St Pierre les Bois, Chateaufumeillant, Beadès, Culan, Preveranges, Reigny, St Christophe le Chaudry, St Jeanvin, St Maair, St Priest La Marche, St Saturnin, Sualilles.



Déclaration en préfecture le 24 Mai 2016, selon les dispositions de la loi de 1901.
 Autorisation GROSMS délivrée le 30/12/2004, agrément N° SAP300674191 délivré par la Préfecture du Cher le 20/12/2026

Nos valeurs:

Proximité - Universalité

Citoyenneté

Respect de la personne

Solidarité



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien



Rejoignez nous,
 envoyez vos lettres de
 motivation et CV à
 info.fede18@adm.r.org

L'ADMR est là pour
vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repos, habillement...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

Contactez nous au 02 48 24 03 07

Contrat Local de Santé

06 83 77 58 56 / 02 48 98 16 82

animation.sante@pays-berry-st-amandois.fr

Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry Saint Amandois,
88 avenue de la République - 18200 SAINT AMAND MONTROND

Ce document est co-établi par le Contrat Local de Santé du Pays et l'association LA SANTE DES GENS D'ici, association nouvellement créée pour représenter les usagers de la santé et les aider à se repérer.

BESOIN DE SOINS...

Notre drame du moment est de ne pas avoir de médecin malgré l'investissement de tous les acteurs politiques du territoire. Le fait est qu'il n'y en a plus « en stock » en France et que la désertification médicale est nationale. Cependant, nous avons des ressources à exploiter. Tel est l'objet de cet article.

C'est le moment de rappeler **que le soin à proprement parler concourt à 10% seulement de notre santé.** Le reste tient dans la qualité de notre alimentation, le niveau de notre activité physique, la qualité de l'air que l'on respire dans et hors nos murs, notre vie sociale, notre sommeil, notre stimulation cognitive... Nous avons une responsabilité individuelle dans la conduite de notre santé. Alors, puis qu'il n'y a pas suffisamment d'acteurs sur le territoire pour nous réparer, faisons en sorte de ne pas nous abimer.

SANTE PHYSIQUE

Vous n'avez pas de médecin
et devez « entrer dans le circuit du soin » :
vous vous adressez à une **pharmacie** du territoire qui vous
orientera vers une solution adaptée à vos besoins

1. Vous souhaitez prendre directement un RDV avec un praticien : rendez-vous sur la page internet de la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** à la rubrique « annuaire de santé » (dernier onglet à droite : <https://cpts-sud-cher.fr/annuaire-des-professionnels-de-sante/>). Vous disposez de la ressource locale actualisée incluant les maisons de santé.
2. Vous avez besoin d'une consultation pour un mal ponctuel : sollicitez **une cabine de téléconsultation**. Elles sont souvent dans les pharmacies ou dans les Maisons de Service au Public (MSAP) ou maison France Service. MEDADOM est l'équipementier dominant sur le Saint Amandois. Vous trouverez la cabine la plus proche de chez vous en activant le lien suivant (<https://info.medadom.com/localiser-les-bornes-medadom>)
3. **Le cabinet médical itinérant du Cher** se déplace dans les villages. La prise de RDV se fait au 02 48 24 08 00 les mardis et jeudis de 14 à 16H. Vous prenez connaissance de la tournée en cliquant sur le lien suivant : <https://www.departement18.fr/Cabinet-medical-itinerant>. Le monde soignant est informé du circuit et est en mesure de vous renseigner.
4. Mesdames, vous pouvez **faire assurer votre suivi gynécologique par une sage-femme** qui a compétence pour cela.

MALADIES CHRONIQUES

Vous êtes touché par une maladie chronique appelée aussi « affection de longue durée ». Vous pouvez, avec d'autres patients, améliorer votre qualité de vie avec la maladie en suivant un programme d'éducation thérapeutique (ETP) et / ou des animations de groupe. Le site PREVALOIR (Promouvoir L'Education Thérapeutique Du Patient en Centre Val de Loire : <https://prevaloir.fr/>) vous renseignera. Les principales ressources de « chez nous » (essentiellement localisées sur Bourges) sont les suivantes :

L'association CAMEL (http://www.caramel18.fr/) est joignable au 02 48 48 57 44. Elle orientera et accompagnera enfants, adolescents et adultes touchés par les pathologies suivantes (la rencontre sur le Saint Amandois est possible) <ul style="list-style-type: none">○ diabète○ surpoids et obésité○ insuffisance cardiaque (avec le partenariat de Cœur et santé)
L'UC – IRSA propose un programme d'ETP sur les facteurs de risques cardiovasculaires (« mon cœur, c'est pour longtemps ») : 02 48 27 28 00
Le centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges propose un programme d'ETP pour les enfants et adolescents diabétiques en cours d'hospitalisation : 02 48 48 48 48 -poste 55 36
L'association France ALZHEIMER (https://www.francealzheimer.org/) vous accompagnera en tant que malade ou en tant qu'accompagnant dans le cadre des maladies neurodégénératives. Votre interlocuteur sur le département est Catherine DENIS, joignable au 02 48 50 41 40
L'association France Addiction du Cher propose des programmes d'ETP liés à la problématique de dépendance. On les contacte au 02 48 71 08 08
Le réseau AVC peut vous conseiller dans l'accompagnement d'un proche touché par un AVC et assure la surveillance du parcours de soin. Contacter Séverine BINON : animateur.avc@ch-bourges.fr
La fédération française de cardiologie propose de prendre soin de son cœur en téléchargeant sur son portable l'application CARDIOINFO (Club cœur et santé de Bourges : 06 88 38 95 48)
Pour se remettre en mouvement et reprendre goût à une activité physique adaptée à votre état de santé général et / ou à votre pathologie : les ateliers passerelle de la maison sport santé du Groupement hospitalier 18 vous aideront à réengager le mouvement : <ul style="list-style-type: none">○ Aurélie BARON - 06 67 90 10 30 (Comité Départemental Olympique Et Sportif)○ Audrey AULIBERT – 02 48 48 48 72 (Maison Sport Santé)
Pour recevoir des soins de suite dans des situations de cancer : Marie-Ange FONTANILLE - 06 01 20 04 88 - oncoberry1836@gmail.com
Pour être autonome dans ses soins d'hygiène dans le cas d'une stomie : le CH de Bourges Jacques Cœur (02 48 48 48 48) et l'Hôpital Privé Guillaume de Varye (02 48 68 84 84) proposent un programme d'ETP spécialisé
les patients traités par radio-chimiothérapie concomitante pour un cancer ORL auront leur programme propre via Hôpital Privé Guillaume de Varye - 02 48 68 84 84
ARAUCO (Association Régionale D'aide Aux Uréniques Du Centre Ouest) propose un accompagnement personnalisé, afin de mieux vivre avec son Insuffisance Rénale Chronique et sa dialyse (02 48 63 25 38 pour Saint Amand Montrond et 02 48 23 34 50 pour le Centre Hospitalier Jacques Cœur à Bourges)
Dans le cadre du dispositif expérimental article 51, l'association TIMEO (installée dans les locaux d'OrthoCentre à Saint-Doulchard) est un parcours de soin ville - hôpital fondé sur une évaluation pluridisciplinaire et standardisée des besoins du patient pour la régularisation du poids – prenez RDV auprès au 07 69 18 50 73 ou par mail : contact@timeo18.fr pour voir si vous êtes éligible au dispositif

Dans quasiment tous les cas, vous pouvez contacter ces instances de votre propre initiative sans ordonnance médicale

ASSOCIATIONS DE PATIENTS OU AUTRES RESSOURCES

Les associations de patients constituent elles aussi une ressource essentielle pour avancer sur son projet de santé. Ne pas être seul et utiliser la force des autres pour construire ou reconstruire sa santé en est le principe. Peut-être trouverez-vous vos interlocuteurs dans la liste qui suit.

Vie Libre et SYNDEMIX sont localisées sur Saint Amand Montrond. Les autres associations sont Berruyères.

L'association VIE LIBRE regroupe des buveurs guéris, des abstinents volontaires, leurs familles, leurs proches et autres sympathisants afin d'accompagner les alcoolodépendants et toute autre personne dépendante qui souhaitent mettre fin à leur maladie : Olivier CLEMENT - 06 60 47 64 93
L'association SYNDEMIX accueille des patients de toutes pathologies confondues . L'association propose des témoignages de patients autonomes dans la gestion de leur parcours de santé auprès d'autres patients, de professionnels du soin en postes et de professionnels du soin en formation. Elle propose aussi des groupes d'échanges entre patients pour justement, conduire son projet de santé avec force, soutien et complicité. <ul style="list-style-type: none"> • Anne-Marie FERRY - 06 86 76 57 23 - Présidente - Mimiferry01@gmail.com • Rolande DUBOISSET (patiente référente groupes d'échange professionnels du soin / patients) - 06 85 48 15 90 - rolande.duboisset@orange.fr • Frederic BERRUET (patient référent SPA) : 06 17 96 40 75 - frederic_berruet@hotmail.fr • Veronique GALPIN - 06 63 77 58 56 - Animatrice contrat local de santé - Animation.sante@pays-berry-st-amandois.fr
L'association des DIABETIQUES DU CENTRE , antenne du Cher informe les diabétiques et les accompagne dans le vécu de leur maladie. Elle rassemble des patients diabétiques, des proches ou personnes intéressées - Dulcine DAMAS - 06 52 25 49 00 - afd.cvl18@gmail.com
Les bénévoles de l'association française des POLYARTHRIQUES , délégation du Cher informent les patients et leur entourage sur le quotidien et le vécu de la maladie, les traitements, la gestion de la douleur, ou encore les aides : Marie-Thérèse PAYANT – 06 70 16 87 75 - 02 48 67 92 57 - mt.payant-afp18@orange.fr
EPILEPSIE France : Charlotte SILVERT (06 20 74 67 77 - 18@epilepsie-france.fr), avec l'ensemble des patients et des bénévoles visent à sensibiliser le grand public en informant sur l'épilepsie car Le tabou et la méconnaissance qui entourent la maladie isolent et fragilisent un peu plus les patients et les familles
Patients en réseaux vous permet, via un réseau social « de rompre l'isolement, partager l'espoir et trouver du soutien » quand un CANCER est venu télescoper votre vie (https://www.patientsenreseau.fr/)
L'association PARKINSON BERRY vous accueille au téléphone au 06 85 47 90 66. (https://parkinsonberry.wordpress.com/) Elle vous propose un guide pour malades et aidants qui viennent de prendre connaissance du diagnostic : https://parkinsonberry.files.wordpress.com/2023/03/guidparduche.pdf .
Les bénévoles aident les personnes atteintes d'une FIBROMYALGIE à mieux comprendre leur pathologie, à l'accepter et à trouver une prise en charge qui convient à leurs attentes : FIBROMYALGIE COEUR DE FRANCE - Nathalie THOMAS - 06 31 16 29 74 – fibro18@sfr.fr
Le Comité du Cher de LA LIGUE CONTRE LE CANCER, comprend des structures d'information, de soutien et de coordination indispensables à ceux qui luttent contre le cancer et à ceux qui le vivent au quotidien - 02 48 65 89 89 – cd18@ligue-cancer.net
Informier et accompagner les malades atteints de maladie du sang, ainsi que leurs familles, tant sur le plan administratif que financier ; participer à l'amélioration des conditions d'hospitalisation et faire avancer la recherche sont les 3 objectifs de l'association LEUCEMIE ESPOIR 18 – 06 16 68 80 29 – le18president@gmail.com

SANTE MENTALE

Vous vous sentez en difficultés psychologiques ? Votre entourage, votre médecin traitant s'inquiètent pour votre santé ? Contactez le centre médico-psychopédagogique d'ORVAL (02 48 61 50 80) ou de BAUGY (02 48 66 65 20). Vous y trouverez écoute, information, prévention et soins pour toute personne en difficulté psychologique. Le CMP est le lieu d'organisation de la prise en charge du patient.

AUTRES PLATEFORMES DEPARTEMENTALES OU INTERLOCUTEURS DEPARTEMENTAUX

POUR LES NOUVEAUX NES ET LES PETITS ENFANTS

La **protection maternelle et infantile (PMI)** organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale : 02 48 55 82 00

Le site des 1000 premiers jours de l'enfant saint Amandois : <https://www.1000-jours-saint-amandois.fr/evenements/> et le site national fourmillent de renseignements : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr>

POUR LA SANTE SEXUELLE

Consultations ouvertes à tous, anonymes et gratuites : 0800 30 18 18

POUR LES SITUATIONS DE HANDICAP

La maison départementale des Personnes handicapées (MDPH) vous répondra au 02 48 27 31 31

POUR RESTER A DOMICILE QUAND ON VIEILLIT

Le Projet d'Intérêt Général (PIG) « bien chez moi » est un interlocuteur unique pour le maintien à domicile. Il permet un accompagnement global administratif, technique et financier des dossiers d'aménagement de l'habitat : 02 48 68 20 46

UNE MOBILISATION DES PATIENTS POUR AGIR SUR LE SYSTEME DE SANTE ET MODIFIER LA POSTURE DES PATIENTS DANS LES YEUX DES SOIGNANTS ET DANS LEURS PROPRES YEUX

Dans le cadre des activités de l'association SYNDEMIX, deux patients ont été formés par la faculté de médecine. Ils œuvrent comme patients enseignants dans la formation des internes futurs médecins généralistes. Quatre patients sont formés en éducation thérapeutique du patient. Dans les deux cas de figure, ils ont le projet d'être des acteurs du système de santé en prenant des relais :

- En travaillant sur la relation patient / soignant
- En permettant aux patients de ne pas rester seuls face à la maladie.
- En transformant la posture du patient auprès des patients eux-mêmes (sortir du fatalisme autant que faire se peut et agir en faveur de sa santé) et auprès des soignants, en témoignant de comportements de patients autonomes dans la gestion de leur projet de santé

UN INVESTISSEMENT IMPORTANT DU PAYS ET DES COMMUNES POUR ACCULTURER LES JEUNES MEDECINS A LA PRATIQUE EN TERRES RURALES

Le Pays Berry Saint Amandois accueille cette année encore une quarantaine d'étudiants issus des universités de kinésithérapie et de médecine dans la cadre de leur service sanitaire. Nous sommes réellement terre de formation et reconnus comme telle par les universités respectives. Au fil du temps, ces étudiants de troisième année ont appris à regarder notre terre avec tendresse. Espérons qu'ils aient envie de s'y installer.

Le Pays Berry St-Amandois sur le net !

Depuis septembre, le syndicat dispose d'un tout nouveau site institutionnel où vous pourrez retrouver les principales missions et actions du Pays, telles que l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) document de planification en cours d'élaboration, les infos sur le Contrat Local de Santé, le nouveau programme européen LEADER ou encore le projet de Parc Naturel Régional sud Berry.

➔ www.pays-berry-st-amandois.fr



**UN CHANGEMENT
DE NUMERO
QUI NE CHANGE
RIEN POUR VOUS**

**A COMPTER DU 28
SEPTEMBRE 2020**



**Une question sur votre
facture d'eau 8h/18h**

**Pour les urgences
techniques 24h/24h**

SAUR MODIFIE SON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR VOUS
APPORTER TOUJOURS **PLUS DE PROXIMITÉ** DANS SON SERVICE.

RETROUVEZ TOUS LES SERVICES DE SAUR DANS SON POINT D'ACCUEIL
À SIDAILES LE MARDI ET JEUDI DE 8H30 À 12H00



ERDF & Vous dans le Cher

Pour vos administrés

Particuliers - Professionnels

Dépannage

Particuliers - Professionnels

09 726 750 18

(7/7 - 24h/24)

DEMANDE DE RACCORDEMENT

<https://connect-racco.erdfdistribution.fr>

email : erdf-are-centre@erdfdistribution.fr

Particuliers

09 693 218 73

Professionnels

09 693 218 74

Entreprises

09 693 218 99

Producteurs

09 693 218 00

Professionnels de l'immobilier
et de la construction

09 693 218 77

TRAVAUX A PROXIMITÉ DES LIGNES

www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Commerces, Artisans et Artistes



Restauration traditionnelle
Repas ouvrier tous les midis
Service traiteur le week-end

Ouvert du lundi midi au vendredi midi
Fermé tous les soirs
Fermeture samedi et dimanche

Tél. : 02 48 60 67 24
E-mail : aubergedeloye@orange.fr
2, rue des treize blés 18170 Loye-sur-Arnon



13 Blés

Fromagerie Artisanale

Agriculture Poussonne et Biologique

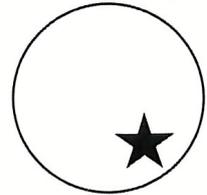
Fromages artisanaux
au lait de chèvre, brebis et vache

LOYE-SUR-ARNON

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30
et de 16h à 18h30 mercredi et samedi

02 48 60 63 78 · fromagerie13bles@gmail.com
Les 13 Blés SARL · 18170 LOYE-SUR-ARNON
fromagerie 13 blés

La maladresse
poterie(s)



Elise Poivet - LOYE SUR ARNON
Lamaladresse@gmail.com ★ facebook : potierielamaladresse



LA TRINQUETTE

ELOI SOULEZ

EUURL BRASSERIE DE L'ARNON
7, rue du Pont Romain - 18170 Loye-sur-Arnon

06 33 39 64 64
brasserieidelarnon@gmail.com
brasserieidelarnon

BOUTEILLES 33CL ET 75CL
FÔTS 30L & 20L (AVEC TIREUSE)

TemPrécieux®
contact@temprecieux.eu

Jean-Pierre Maçon
00 33 (0) 871 55 51 62

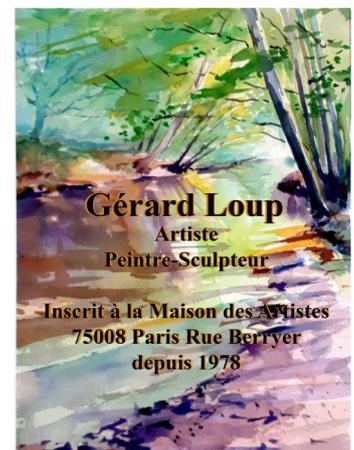
Art Bj sas
n° 1 Planche - Domaine des Rosées - 18170 Loye sur Arnon - France
00 33 (0) 2 48 63 36 36

Roséedor®
contact@roseedor.art



Magnétisme
Psycho généalogie
Méditation dirigée
Bols tibétains

sur rendez-vous
06 34 54 38 54
patbedu1701@gmail.com



Liste non exhaustive, regroupant
seulement les cartes qui nous sont
parvenues en Mairie.

Sur notre commune

